

# Directeur-trice de la santé publique

## H/F

Ref : 2022-1027146

### Fonction publique

Fonction publique de l'État

### Employeur

Agence Régionale de Santé  
Mayotte  
Agence régionale de santé  
de Mayotte

### Localisation

Centre Kinga – Route  
nationale 1 – Kawéni BP 410  
– 97600 MAMOUDZOU

**Domaine :** Prévention, conseil et pilotage en santé

**Date limite de candidature :** 10/11/2022

<b>Nature de l'emploi</b>		<b>Expérience souhaitée</b>	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Confirmé	
<b>Rémunération</b> <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	<b>Catégorie</b>	<b>Management</b>	<b>Télétravail possible</b>
Non renseigné	Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Emplois de direction)	Oui	Oui

## Vos missions en quelques mots

La densité médicale y est basse, avec une faible représentation de la médecine libérale ; un secteur médico-social inexistant il y a 10 ans, en plein essor désormais ; un centre hospitalier, qui gère – outre le site principal de Mamoudzou, un réseau de dispensaires et des « centres de référence » périphériques, assurant une permanence des soins décentralisée. Le CHM est concerné par un ambitieux projet d'extension/restructuration/reconstruction à court terme.

### CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

La direction de la santé publique est composée de 3 services (santé-environnement, lutte anti

vectorielle, prévention et actions de santé) comprenant au total 99 personnes (au 1er janvier 2022) dont 65 agents dédiés au service de lutte anti-vectorielle.

A ce titre, le (ou la) directeur-riche de la santé publique pilote la stratégie régionale de prévention en santé et de la maîtrise des risques sanitaires (dont environnementaux).

### **MISSIONS**

Le (ou la) directeur-riche de la santé publique porte les orientations de la politique territoriale de prévention et de maîtrise des risques en santé. Il œuvre à la protection sanitaire des populations et à la promotion de la santé. Il agit en lien étroit avec la direction de l'offre de soins et de l'autonomie (DOSA) afin de garantir la transversalité et la cohérence des actions de l'ARS.

Il assure, sous l'autorité de la direction générale, les missions suivantes :

- Elaboration des diagnostics territoriaux,

- Conception, suivi et évaluation des programmes et projets de santé publique, et notamment : PRS, PRAPS, CLS, Plan pour l'Avenir de Mayotte,

- Définition et mise en œuvre de la stratégie de réponse aux maladies vectorielles,

- Définition et mise en œuvre de la politique de la santé environnementale (eau, habitat, air, etc.),

- Impulser et contribuer au développement des actions de prévention sur le territoire.

Pour la mise en œuvre de ses missions, le directeur-riche mobilise les acteurs territoriaux (associations, collectivités, acteurs de l'offre de soins dont le centre hospitalier de Mayotte, etc.) pour déployer une approche intégrée de la prévention, autour du repérage des personnes à risques, du dépistage, de l'éducation à la santé, du renforcement des compétences psychosociales, de la prévention médicalisée. Il veille à ce que les dispositifs mis en place soient en cohérence avec l'offre de soins dans la continuité du parcours.

Il favorise les innovations organisationnelles (ingénierie d'appui et d'accompagnement, fonds d'appui aux associations villageoises, plates-formes de prise en charge de publics précaires, stratégie « d'aller-vers », démarches communautaire en santé ...) pour répondre aux spécificités du territoire, à son isolement, aux opérateurs en cours de structuration, et aux conditions de vie paupérisées des populations.

## **Profil recherché**

### **Qualifications requises :**

Ingénieur ou médecin, agent de direction sous convention collective de l'assurance maladie, cadre de direction contractuel ayant une expérience sur des fonctions équivalentes.

Expériences significatives et récentes en gestion de projets et en management d'équipes.

Expérience en ARS appréciée.

Connaissance de Mayotte appréciée.

Compétences professionnelles requises :

Connaissances :

- Organisation et fonctionnement du système de santé,
- Prévention et promotion de la santé,
- Stratégie de lutte contre les maladies vectorielles.

Savoir Faire :

- Management d'une équipe, allocation des missions, organisation du travail,
- Capacités d'analyse et de décision,
- Capacités d'animation et de négociation,
- Capacité d'alerte, proportionnée à la nature et à la gravité du risque,
- Capacité d'innovation, incluant l'adaptation de dispositifs nationaux aux opportunités et aux contraintes locales,
- Organisation et gestion de projets complexes, avec de nombreux acteurs inégalement rompus à la maîtrise de leurs enjeux sanitaires, sociaux, territoriaux ou financiers,
- Développement d'une culture de l'évaluation des performances au regard des objectifs,
- Capacité à représenter la direction générale de l'ARS dans le champ de la santé publique, à négocier, à porter et défendre des décisions.

Savoir Être :

- Aptitude au travail en équipe
- Discernement
- Positionnement lisible, tant en interne - clair, mais à l'écoute et en appui - qu'avec les partenaires de l'agence
- Posture institutionnelle
- Capacité d'adaptation
- Réactivité et capacité d'investissement rapide sur des dossiers inopinés
- Disponibilité

## **Niveau d'études minimum requis**

### **Niveau**

Niveau 7 Master/diplômes équivalents

## **Langues**

### **Français**

Maîtrise

### **Anglais**

Avancé ou indépendant

## **Éléments de candidature**

## **Documents à transmettre**

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

## **Personne à contacter**

olivier.brahic@ars.sante.fr Olivier BRAHIC, directeur général

# **A propos de l'offre**

## **Informations complémentaires**

Comme tous les autres postes de l'ARS, ce poste est ouvert à la candidature des travailleurs handicapés.

## **Conditions particulières d'exercice**

Il contribue, pour sa direction, à l'identification des actions et programmes soutenus par le FIR, instruit les projets, et veille à la juste utilisation des ressources et leur bonne adéquation avec les priorités sanitaires.

## **Fondement juridique**

Code général de la fonction publique.

Convention collective UCANSS

## **Statut du poste**

Vacant à partir du 01/12/2022

## **Métier de référence**

Directrice / Directeur de santé publique